

# La Métropole s'engage pour des ports propres



Depuis la reprise du Port de Nice par la Métropole, au 1er janvier 2017, tout est mis en œuvre pour limiter les pollutions sonores et atmosphériques du secteur et garantir la qualité de vie des habitants, en préservant l'activité économique.

## Dates clés

- **Juillet 2017** : Installation d'un relais d'information sur le port, dans les locaux situés sur l'Esplanade de la Douane.
- **Décembre 2017** : Remise en place de la « Commission Locale de la Proximité et de l'Environnement », instance de concertation du Conseil Général.
- **Depuis juin 2018** : 10 permanences « Environnement » ont été organisées pour répondre en direct aux questions des riverains.
- **2019** : Déploiement d'un **dispositif « smart city »** de capteurs mesurant la qualité de l'air et les nuisances sonores.

**Ces derniers mois, plusieurs mesures supplémentaires ont été prises pour la prévention du bruit et la vigilance de la qualité de l'air :**

# La prévention du bruit

- Edition du 1er plan antibruit métropolitain de France : la Métropole Nice Côte d'Azur a fixé avec ses riverains, les limites du bruit à ne pas dépasser sur la zone portuaire.
- La Métropole Nice Côte d'Azur est à l'origine d'une demande de projet de loi de réglementation des seuils de bruit à ne pas dépasser dans les ports.
- « Marittimo Rumble » : Participation de la Métropole à l'échange d'expériences avec les autres ports de méditerranée, dans le cadre du programme européen MARRITTIMO, au travers du projet NOSTRUM.

# La qualité de l'air

L'**augmentation du nombre de capteurs de pollution et de bruit** fait de Nice le premier « smart port d'Europe ». En cas de pics de pollution ou de bruit, une information est donnée en temps réel afin d'identifier immédiatement le problème et d'agir en conséquence.

Le **positionnement des navires au plus loin** des habitations et la demande d'**utilisation de carburant à 0,1% de soufre** lors des pics de pollution ont permis de ne pas franchir les seuils journaliers réglementaires d'ozone, de particules fines et de dioxyde de soufre.

Un travail a été engagé avec les compagnies maritimes pour l'utilisation de **carburants moins polluants pour les bateaux**.

Le **renforcement du réseau électrique** pour les yachts du quai de la Douane a été opéré.

## Inauguration d'un poste électrique

Un poste électrique supplémentaire d'une puissance totale de 1 200 ampères a été inauguré le jeudi 1er août, permettant à des yachts de plus grande taille de se brancher et ainsi **mettre à l'arrêt les générateurs**.

Retrouvez l'inauguration en [vidéo](#).